

Syndicat local **FO Justice** CP BORGIO



QUAND LES GALONS MONTENT A LA TETE

La nomination d'un officier aux EJV, puis le fait de lui donner la gestion des extractions médicales, a eu un effet néfaste pour ces deux services.

Depuis l'obtention de ses galons de capitaine, puis ses nouvelles responsabilités, il semble être tout puissant avec un pouvoir décisionnaire plus important que celui du Directeur Interrégional. Enfin ça, c'est si nous l'écoutons... nous espérons que ce ne soit pas le cas !

Non seulement il prend des décisions sans en avertir les agents concernés, mais en plus il distille de mauvaises informations et collectionne les mensonges même pendant un CSA local.

Et que dire de son attitude envers les agents qui osent ne pas aller dans son sens, leur rappelant bien volontiers qu'ils ne sont que des exécutants et lui l'encadrant. A l'entendre il est irréprochable.

Mais non, cet officier n'a pas le droit de parler au nom des autres.

Il ne peut pas ne pas respecter la doctrine de 2019 en envoyant seulement 2 agents sur un transfert en avion.

Il ne peut pas ordonner à seulement deux agents « extraction médicale » d'emmener à l'hôpital un détenu « escorte 1 » alors que pour les extractions judiciaires il fait partir ses agents EJV à 3, ce que **FO Justice Borgo** a toujours défendu, ainsi que cet officier en réunion avec l'UISP-FO de Corse. Il faut être juste et cohérent jusqu'au bout !

Pour FO Justice de Borgo, il n'est pas acceptable qu'il ne mette pas à disposition un agent EJV (disponible) pour renforcer les extractions médicales « **programmées** », en préférant piocher dans la détention, obliger le panachage et diminuer la sécurité de l'escorte et de fait de la détention.

Pour FO-Justice de Borgo, il serait temps...

- 1) Que cet officier change son attitude
- 2) Que la direction locale et interrégionale, prenne conscience que cet officier n'est peut-être pas la personne la plus apte à endosser ces responsabilités, vu l'ambiance et la gestion dans ses services.
- 3) Et enfin avertir cet officier que contrairement à ce qu'il pense, trop haut et trop fort, les organisations syndicales servent à quelque chose, et que nous sommes disposés à le lui prouver !

Adresse du bureau local : lieu dit Canavaggio
20290 Borgo

SLP FO Justice Borgo
le 20/02/2025